



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER

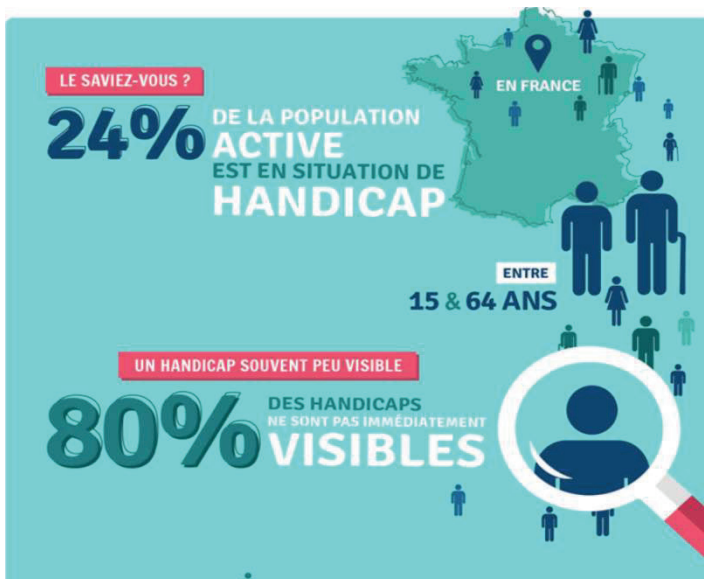
LE HANDICAP : L'AFFAIRE DE TOUS



DEFINITION DU HANDICAP

« Constitue un handicap au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison de l'altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

Art.L.114.Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



- **Ressources**

Maison départementale des personnes handicapées

<https://www.mdph31.fr/>

TYPES DE HANDICAP



HANDICAP COGNITIF

Dysfonctionnement cognitifs avec des difficultés d'attention, de mémorisation, de langage, de perception et de gestes (dyslexie, dyspraxie, etc.)



HANDICAP PSYCHIQUE

Ensemble de pathologies touchant le psychisme : psychoses, névroses, dépendances



HANDICAP AUDITIF

Personnes sourdes et malentendantes



HANDICAP VISUEL

Personnes mal-voyants et non voyantes



HANDICAP MENTAL

Déficience mentale, déficience intellectuelle



MALADIES CHRONIQUES INVALIDANTES

Maladies respiratoires, digestives, infectieuses



HANDICAP MOTEUR

Atteintes partielles ou totales de la motricité

QUI SONT LES BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION DE L'EMPLOI ?

SELON LA LOI

DEPUIS

2005

Qui sont les bénéficiaires concernés par l'obligation d'emploi ?

1

Les personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

2

Les victimes d'accidents du travail ou de maladie professionnelle (permanente au moins à 10%) et titulaires d'une rente

3

Les titulaires d'une pension d'invalidité réduisant au moins de 2/3 leur capacité de travail

4

Les pensionnés de guerre ou assimilés (veuves de guerre, orphelins de guerre, sapeurs-pompiers...)

5

Les titulaires de la carte d'invalidité

6

Les titulaires de l'Allocation Adulte 5 Handicapé (AAH)



Et SI JE DECLARAIS MON HANDICAP ?



Pour se déclarer à l'employeur, c'est une démarche volontaire et confidentielle. A tout moment, prenez contact avec le médecin du travail de votre lieu d'affectation et/ou avec la correspondante handicap de l'établissement. Votre justificatif est à transmettre au médecin du travail, à votre gestionnaire RH et à la correspondante handicap des personnels (drhds.handicap-personnels@univ-tlse3.fr)

DANS QUELS CAS NOUS CONTACTER OU SE DECLARER

Renseignements sur les droits des personnels en situation de handicap

Aménagement du poste de travail (fauteuil ergonomique, prothèses auditives...)

Accompagnement et renseignements sur la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) : Recrutement direct par la voie contractuelle en vue d'une titularisation

Renseignements sur les aides sociales

Enfant en situation de handicap

Droit à des formations de compensation de handicap

RESSOURCES

Site intranet page Handicap DRH : <https://ent-personnels.univ-tlse3.fr/ressources-humaines-developpement-social/accompagnement-situation-de-handicap>

ACTEURS INTERNES POUR LE SUIVI DE VOTRE SANTE (Préconisations médicales, aménagement de votre poste...)

Site de Toulouse

Dr Christine Pradines Pages, Dr Christine Bernou, Infirmière
Valentine Chamarande

SMPP

118 route de Narbonne

31 062 Toulouse cedex 9

Tél secrétariat : 05 61 55 73 94

smpp.secretariat@univ-tlse3.fr

Site d'Auch

Dr Josiane Magnier

Centre de Santé au Travail en Gascogne

6, rue Marc-Chagall, Z.I. d'Engachies

32000 AUCH

Tel secrétariat: 06 08 41 57 28

secretariat.magnier@stg32.fr

Site de Castres

Dr Pompilia Duchene

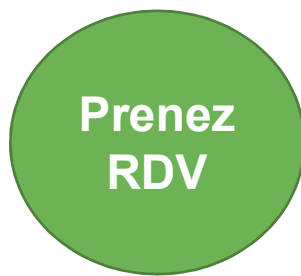
Service Paritaire de Santé au Travail du TARN

Le Causse Espace d'Entreprises – CS 20148

81115 CASTRES Cedex

Tél secrétariat: 05 63 59 43 56

secretariatdrduchene@spsti81.fr



ACTEURS INTERNES RH (Accompagnement, renseignements, orientation ...)

Correspondante Handicap des personnels de l'Université /DRH centrale

marie-jeanne.habyalimana-uwiragiye@univ-tlse3.fr

05.61.55.73.09

Equipe DRH centrale (site Toulouse)

drhds.handicap-personnels@univ-tlse3.fr chargés de recrutement et handicap

Service RH de proximité composantes (orientation vers la correspondante handicap, accueil...)

Faculté des sciences ingénierie : muriel.carrere@univ-tlse3.fr ;

dilchad.souleymann@univ-tlse3.fr

Faculté de santé : frederic.bety@univ-tlse3.fr

IUT Toulouse : rh.gi@iut-tlse3.fr ou rh.resp@iut-tlse3.fr

IUT Castres : edith.bouyssou@iut-tlse3.fr ; rh.gi@iut-tlse3.fr ; rh.resp@iut-tlse3.fr

IUT Auch : valerie.mrozinski@iut-tlse3.fr ; christiane.brousse@iut-tlse3.fr ;

rh.gi@iut-tlse3.fr ; rh.resp@iut-tlse3.fr

F2SMH: arielle.barbarin@univ-tlse3.fr

OMP : gestionrh.ums@obs-mip.fr

ACTEURS INTERNES RESSOURCES POUR LE VOLET SOCIAL (montage dossiers aides sociales, redressement financier et conseil suivi budget...)

Assistante sociale

valerie.poitrasson@univ-tlse3.fr

[05 61 55 73 97](tel:0561557397)

Conseillère en économie sociale et familiale

ghislaine.donadello@univ-tlse3.fr

SCAS (allocation pour enfant en situation de handicap, chèques vacances)

Elodie Guillaud

scas.social@univ-tlse3.fr